

Soutien étatique aux médias?

Autor(en): **Jarren, Otfried / Müller, Felix E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **26 (2014)**

Heft 103

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutien étatique aux médias?

Les médias sont en crise. Comment l'Etat doit-il les épauler? Otfried Jarren estime que ce qui fonctionne dans le domaine de la science pourrait aider les médias et réclame la création d'un fonds national pour un journalisme de qualité. Felix E. Müller, en revanche, met en garde contre ce qu'il considère comme un péché originel de politique publique.

Valérie Chérelat (photomontage)



La science et les médias ont tous les deux besoin de liberté, et cette liberté est inscrite dans les constitutions modernes des Etats démocratiques. Universités, hautes écoles et institutions de recherche sont très dépendantes de fonds publics qui financent l'essentiel de la recherche en Suisse. Constitué en fondation, le Fonds national suisse (FNS) dispose d'une gouvernance complexe pour que les moyens financiers octroyés par l'Etat soient répartis de manière adéquate, techniquement et matériellement, sans influence politique immédiate. C'est une bonne façon de faire. Et cela fonctionne. L'adjudication est assurée par des scientifiques actifs: des pairs statuent sur les requêtes de leurs pairs. Ce système a toujours suscité des discussions, par exemple lorsqu'il y avait trop de projets disciplinaires et pas suffisamment de projets interdisciplinaires. Mais il existe des débats internes au FNS et des évaluations externes qui assurent la qualité de la pratique d'adjudication.

Dans les médias aussi, il y a des pairs: ce sont les journalistes. En tant que professionnels, ils disposent de standards techniques, en fonction desquels l'importance des nouvelles est hiérarchisée. Certes, les standards de qualité varient, mais il existe des règles propres à chaque média et à chaque genre. Les ombudsmans, le Conseil suisse de la presse ou l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) thématisent et réprimandent les manquements.

Dans le secteur des médias, l'évaluation et le contrôle par les pairs ne sont pas aussi bien établis et institutionnalisés que dans la recherche. En raison, notamment, de leur liberté, et cela est bon. Contrairement à la science, les médias ne sont pas financés par l'Etat. Toutefois, les instances étatiques ont créé de nombreuses conditions d'encouragement: redevance pour le service public, réduction des taux de TVA, baisse des taxes d'acheminement postal des quo-

«Les représentants du secteur devraient participer à l'élaboration de mesures d'encouragement.»

Otfried Jarren

tidien, financement de produits d'agences. Dans un Etat démocratique, il ne doit pas y avoir d'encouragement direct aux médias. Mais des mesures indirectes existent depuis longtemps. L'encouragement serait problématique s'il était lié aux décisions des autorités qui pourraient influencer les contenus.

Chaque Etat démocratique crée un ordre médiatique et l'aménage pour être certain d'assurer les objectifs d'une politique démocratique. La Suisse est une démocratie directe multilingue, on y vote beaucoup. Dans ce contexte, les médias de masse

assurent une fonction particulière d'intermédiaire. La concentration de la presse, les monopoles médiatiques au niveau communal ou cantonal, les déficits de couverture, le renforcement de la concurrence nationale et internationale sur le marché presse et TV ont des conséquences. La crise du financement de la presse quotidienne supra-locale est manifeste. La Commission fédérale des médias (COFEM) a procédé à une analyse scientifique de la situation et a suggéré une série de mesures. Sur le fond, il s'agit d'un changement de politique: au lieu d'une politique des médias dominée par l'Etat, et donc par le gouvernement, elle plaide pour une politique des médias avec participation des pairs. Autrement dit, pour une gouvernance médias. Les représentants du secteur sont appelés à participer à l'élaboration de mesures d'encouragement. La COFEM propose la création, comme instance centrale, d'une fondation suisse des médias, éloignée de l'Etat, sur le modèle du FNS.

Otfried Jarren préside depuis 2012 la Commission fédérale des médias (COFEM). Il est professeur de sciences de la communication à l'IPMZ (Institut de sciences de la communication et de recherche médias) à l'Université de Zurich (UZH) et, en tant que vice-recteur pour les sciences humaines et sociales, membre de la direction de l'UZH.



Récemment, la Commission fédérale des médias (COFEM), instaurée par le Conseil fédéral, a publié des propositions pour venir en aide au secteur des médias, mis à mal par la crise. Sur le fond, une entreprise louable, car il s'agit bien d'une crise structurelle fondamentale. En même temps, en matière d'information, une démocratie directe comme la Suisse a besoin d'un système médiatique capable d'assurer une prestation fiable, dans l'intérêt de l'information du citoyen appelé à voter. La COFEM suggère d'encourager les médias par des fonds publics. Elle propose, par exemple, que la Confédération aide financièrement l'ATS. Une idée peu adéquate, car ce seraient surtout les médias gratuits qui en profiteraient. Elle imagine aussi la création d'une fondation financée par la Confédération afin de promouvoir le journalisme de qualité.

Ces suggestions confirment le vieux dicton selon lequel il ne suffit pas de bonnes intentions pour faire le bien. Car il n'y a pas de seuil scientifiquement étayé à partir duquel un article est «bon» ou «mauvais». Bien entendu, il existe quelques standards techniques minimaux que l'on est tenu de respecter dans le journalisme. Mais les convictions politiques et les émotions jouent également un rôle. Or, tout cela se dérobe tellement à une objectivation scientifique qu'il est impossible de parler sérieusement de subventions sur cette base.

Je sais d'expérience que les lecteurs ont tendance à trouver bonne la contribution

qui les confirme dans leurs vues. Quand c'est le contraire, un réflexe les pousse à considérer qu'il s'agit d'un article de «boulevard». Une commission instaurée par le politique ne pourra pas se soustraire à ces mécanismes. Elle devra se demander si la *Weltwoche* (proche de l'UDC, ndlr) – pour citer un extrême – fait du journalisme de qualité. Le conseiller fédéral Ueli Maurer estime que c'est le cas, et d'autres seront de l'avis opposé. Inversement, il n'y aura

«Il n'y a pas de seuil scientifiquement étayé à partir duquel un article est bon ou mauvais.»

Felix E. Müller

pas grand monde dans les cercles de l'UDC pour attribuer des fonds publics à la *WOZ* (un hebdomadaire alémanique de gauche, ndlr). Même dans une commission prétendument apolitique, il est impossible d'évacuer ce genre de préférences.

Cela débouchera rapidement sur une solution très helvétique: une clé de répartition en fonction de considérations politiques ou régionales qui cimentera la structure actuelle du secteur des médias. Ce n'est pas judicieux. Un Etat éclairé, bâti sur la séparation des pouvoirs, ne devrait en aucun cas s'immiscer dans les affaires des

médias, pour y sélectionner les gagnants et les perdants. Pas seulement, d'ailleurs, pour des motifs de politique publique. En agissant ainsi, il empêcherait aussi la transformation structurelle en cours, qui reste un voyage vers une destination inconnue.

Felix E. Müller est rédacteur en chef depuis 2002 de la *NZZ am Sonntag*. Il a d'abord entrepris des études de chimie, puis obtenu un diplôme en langue et littérature allemandes, en musicologie et en mathématiques.